Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 49 (1962)

Heft: 9: Bauen mit der Landschaft

Artikel: L'aménagement des rives du lac de Neuchâtel de Saint-Blaise à

Hauterive : Projet classé premier prix : architectes P.-A. DeBrot et Cl.

Rollier, Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-38470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'aménagement des rives du lac de Neuchâtel de Saint-Blaise à Hauterive

Projet classé premier prix Architectes: P.-A. DeBrot et Cl. Rollier, Neuchâtel Conseiller pour les problèmes hydrographiques: E. Vautravers, Saint-Blaise

Conscientes des problèmes soulevés par l'extension rapide de leurs communes, les autorités de Saint-Blaise et d'Hauterive, en collaboration avec «La Commission du 3 Février» (société d'intérêt public et de développement de Saint-Blaise), organisèrent un concours d'idées. Il s'agissait, pour les concurrents, de se pencher sur les projets du comblement et des aménagements portuaires; de résoudre différents problèmes d'habitat, d'installations sportives (plages, tennis, basketball); de revoir la question hôtelière et touristique et, surtout, de chercher à résoudre le problème de la circulation.

La présente étude doit être considérée comme un avantprojet posant le problème dans son ensemble; elle doit favoriser la prise de conscience devant l'ampleur du développement de l'agglomération, dont les nombreux problèmes exigent une solution prochaine.

Actuellement, la ligne ferroviaire Berne-Neuchâtel (BN) passe en bordure du lac. Elle en coupe entièrement l'accès direct. Les remblayages, d'une largeur moyenne de 150 m, permettent de recréer les rives perdues. Le comblement est étudié non seulement entre les limites communales de Saint-Blaise et Hauterive, mais comprend une extension, à l'ouest sur Neuchâtel, à l'est sur Marin, afin de définir un tracé harmonieux des rives dans leur ensemble. Les courbes du nouveau rivage respectent la géographie générale de la région et s'y intègrent. Le port de Saint-Blaise ne suffit plus aux besoins de la petite batellerie; de plus, il est sujet à l'ensablement. Le nouveau port serait situé plus au large afin d'obtenir une profondeur d'eau garantissant l'accès à n'importe quel bateau (les voiliers et certains types de canots ne peuvent utiliser le port actuel). Un chantier naval, des hangars à bateaux, les quais de travail, sont compris dans les aménagements et l'organisation du futur port. Seule, une jetée existe actuellement à Hauterive; la création d'un petit port et d'un débarcadère pour grands bateaux permettrait aux habitants de cette commune de jouir plus facilement du lac. Ces deux ports ont été étudiés en fonction de l'hydrographie du lac (mouvements des eaux et vents dominants), afin d'éviter l'ensablement et la pénétration des vagues dans leur enceinte.

Une route desservant la zone gagnée sur le lac est tracée parallèlement à la voie ferrée Berne-Neuchâtel, côté sud. Elle rejoint la nationale 5 à l'ouest, et la route de Berne à l'est. La liaison avec le centre de Saint-Blaise se fait en tranchée, 5 m au-dessous du niveau actuel de la route du Port. Ce qui permet de supprimer le passage à niveau à l'est de la gare, ainsi que la traversée de la route nationale 5. Hauterive est relié au nou-

veau complexe par un accès situé au nord du camping actuel, empruntant le passage sous-voie existant, mais élargi, et qui rejoint la route de Beaumont par un pont enjambant la route nationale 5. L'ensemble de la circulation a été étudié de façon à supprimer les débouchés directs et les traversées sur la route nationale 5. Les arrivées sur cette artère importante se font toujours dans le sens de circulation des voitures.

Le projet prévoit un développement de l'habitation sur les terrains de remblais gagnés sur le lac. Ce groupement locatif sera composé de sept immeubles tours, orientés nord-sud, et de trois immeubles bas, orientés est-ouest. Ces types d'immeubles ont été choisis afin de réserver au sol de grands espaces verts permettant d'organiser sainement les loisirs des habitants en créant les terrains de sports (volleyball, tennis, basketball, etc.). Les enfants peuvent s'ébattre sur des terrains de jeux qui leur sont réservés loin de toute circulation. Une longue promenade pour piétons longe les rives sur toute leur longueur. Un petit centre commercial de quartier sera équipé essentiellement de magasins d'alimentation.

L'implantation du quartier réserve aux maisons des villages une vue totale évitant ainsi de créer un écran continu face au lac. Le développement industriel de l'«entre-deux-lacs» (Marin, Cornaux, Cressier) trouverait à cet endroit une possibilité de logement indispensable. Cette zone d'habitation permettrait d'autre part de renter les investissements appréciables nécessités par les travaux de comblement.

Saint-Blaise et Hauterive ne disposent pas d'organisation hôtelière suffisante. Un nouvel hôtel important a été prévu dans la région du port de Saint-Blaise, à proximité des quais de promenade. Sur la commune de Hauterive, un motel et un important terrain de camping compléteront les installations actuelles. Une plage, comprenant toutes les installations nécessaires, s'étalera largement devant le village de Saint-Blaise, lui réservant une vue totale sur le lac. Chaque village sera en outre doté d'un bain public.

Ce projet a pour but de revaloriser les rivages actuels de toute cette région et de définir une ligne directrice du développement de ces deux communes. Il pourrait entrer dans le cadre d'une étude d'aménagement plus élargie.

1 Maquette (vue du nord); à gauche, le port de Saint-Blaise, à droite, celui de Hauterive

de Hauterive Modellansicht von Norden; links der Hafen von Saint-Blaise, rechts der Hafen von Hauterive

Model view from the north; left, the port of Saint-Blaise, right, Hauterive port

Photo: DeBrot et Rollier, Neuchâtel

